

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Délais d'attente au permis de conduire : Entre manipulation des statistiques et rêve de business.

C'est bien connu, on fait dire aux chiffres ce que l'on veut : ainsi, depuis quelques mois, les données publiées par l'Administration servent les ambitions d'un ensemble d'organisations patronales d'auto-écoles.

**Les observations de terrain et l'analyse du SNICA-FO, syndicat majoritaire (72%) des inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière, ne corroborent pas les propos alarmistes et caricaturaux de « l'Union des professionnels » sur les délais d'attente à l'examen du permis de conduire.**

### Pourquoi un tel écart entre l'interprétation des statistiques et la réalité du terrain ?

- Parce que 60% des candidats au permis B (auto) réussissent leur examen au premier passage et ne connaissent donc pas de problèmes de délais d'attente.
- Parce que, parmi les 40% restant, une forte proportion repasse l'examen dans des délais raisonnables.
- Parce que la notion de « *délai moyen* » est une vue de l'esprit et n'explique pas pourquoi, dans une même ville, voire dans une même rue, une auto-école affiche 15 jours d'attente quand celle d'en face en annonce dix fois plus !

### A qui servent ces propos tendancieux sur l'examen du permis de conduire ?

- A une « *union des professionnels* » qui souhaite disposer à loisir de places d'examen fort lucratives.
- A certains services de l'Etat qui ont bien intégré que la stratégie classique pour se débarrasser de missions, c'est d'ancrer l'idée dans l'opinion publique qu'elles dysfonctionnent !

### Pourquoi le SNICA-FO défend-t-il le service public du permis de conduire et sa gratuité ?

- Parce que la jeunesse, priorité gouvernementale, n'a pas à supporter un coût supplémentaire pour passer le permis de conduire.
- Parce que le permis de conduire n'est pas une marchandise : le permis c'est l'emploi, c'est la mobilité, et l'Etat n'a pas à répondre aux rêves mercantiles de dirigeants d'organisations patronales d'auto-écoles, mais seulement aux besoins d'usagers, afin qu'ils soient convenablement formés et donc prêts à obtenir l'examen.

Parce que la finalité de l'apprentissage n'est pas de passer indéfiniment l'examen mais bien d'obtenir son permis de conduire le plus rapidement possible et sans frais supplémentaires, **le SNICA-FO combattra tout projet mettant en péril l'avenir du service public du permis de conduire !**

Paris, le 05 mai 2014

#### CONTACTS :

Secrétaire Générale - **Pascale MASET** : 06.19.56.93.28 ;

Secrétaire Général Adjoint - **Thomas KNECHT** : 06.64.44.29.85